

Fiche relative aux hottes domestiques

selon règlement délégué (UE) N° 65/2014 et règlement (UE) N°66/2014

Miele	
Référence du modèle	DA 2360
Consommation énergétique annuelle (AEC_{hotte})	kWh par an 49.1
Classe d'efficacité énergétique	A
Indice d'efficacité énergétique (EEl_{hotte})	52.9
Efficacité de dynamique des fluides (FDE_{hotte})	30.3
Classe d'efficacité de dynamique des fluides	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Efficacité lumineuse (LE_{hotte})	lx/W 58.3
Classe d'efficacité lumineuse	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Degré de séparation des graisses	% 94.2
Classe pour le degré de séparation des graisses	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	B
Volume d'air optimal mesuré	m ³ /h 326.1
Débit d'air (vitesse minimale)	m ³ /h 250
Débit d'air (vitesse maximale)	m ³ /h 360
Débit d'air (niveau intensif ou rapide)	m ³ /h 600
Débit d'air max. (Q_{max})	m ³ /h 600.0
Pression d'air optimale mesurée	Pa 452
Emissions sonores pondérées A (vitesse minimale)	dB 47
Emissions sonores pondérées A (vitesse maximale)	dB 52
Emissions sonores pondérées A (niveau intensif ou rapide)	dB 64
Puissance d'entrée électrique optimale mesurée	W 135.0
Consommation énergétique pondérée en marche	W 0.20
Puissance nominale du système d'éclairage	W 6.0
Intensité lumineuse moyenne du système d'éclairage sur la surface de cuisson	lx 350
Facteur de prolongation	0.9